



Ecole Saint-Joseph

Mail : secretariat.stjoseph@free.fr

Quartier de la Garde
13120 GARDANNE

☎ : 04 42 58 45 70

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Participation des familles mensuelle (x 9 mois) :

Pour les maternelles (PS – MS – GS) : Tarif inchangé

| |
|-----------------------|
| Tarif de base mensuel |
| 101,00 € |

Pour les élémentaires (CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2) : Tarif inchangé

| |
|-----------------------|
| Tarif de base mensuel |
| 99,00 € |

Réduction annuelle familles nombreuses : (Sur participation des familles uniquement)

| Pour le 2 ^{ème} enfant | Pour le 3 ^{ème} enfant | Pour le 4 ^{ème} enfant |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| - 70,00 € | - 130,00 € | - 175,00 € |

En cas de départ anticipé en cours d'année, vous devez en faire part au secrétariat et au chef d'établissement. Tout trimestre commencé est dû.

Les frais de sorties et d'activités ainsi que l'assurance individuelle accident sont pris en charge par l'Organisme de Gestion, sauf les classes découvertes.

Acompte d'inscription et réinscription :

Un chèque de **225 € pour le 1^{er} enfant** * sera à joindre avec le dossier d'inscription ou réinscription, et un chèque de **200 € par enfant pour le 2^{ème} et 3^{ème}.**

- Encaissable à l'inscription pour les nouvelles familles et à la fin des paiements annuels pour les réinscriptions. Cette somme sera déduite de l'appel de fonds lors de la facturation du 1^{er} trimestre, courant septembre.

Attention : [Aucun remboursement de l'acompte payé à l'inscription ne sera possible.](#)

* Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'A.P.E.L., montant de la cotisation annuelle 25 € par famille, nous vous remercions de nous le signaler par mail dès l'inscription ou la réinscription : secretariat.stjoseph@free.fr
Si vous avez des questions concernant la cotisation A.P.E.L., veuillez contacter l'A.P.E.L. : apel.stjo@hotmail.fr

Demi-pension au forfait à 6,60 €/repas : Tarif inchangé

Un contrat de restauration vous sera communiqué dans la 2^{ème} partie du dossier d'inscription et réinscription.

Demi-pension occasionnelle à 7,25 €/repas : Tarif inchangé

(à commander par mail 48h avant, sans compter le mercredi et le week-end).

L'approvisionnement de la restauration est confié à un prestataire, il comprend :

- Le coût du repas par le traiteur
- Les salaires et charges du personnel (cuisine et surveillance)
- Les frais de fonctionnement et d'investissement.

Garderies et étude surveillée/jour/enfant : Tarifs inchangés

| | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Garderie du matin De la PS au CM2 | Garderie du soir De la PS au CP | Etude surveillée Du CE1 au CM2 |
| De 7h30 à 8h10 | De 16h45 à 18h15 | De 16h45 à 18h15 |
| 1 € | 3 € | 3,50 € |

Les carnets de tickets sont en vente au secrétariat. Vous pouvez également les commander par mail : secretariat.stjoseph@free.fr ou par téléphone au : 04 42 58 45 70.

Modalités de paiement :

- Par prélèvement automatique (Le 28 de chaque mois)
- Par chèque, libellé à l'ordre de : O.G.E.C. SAINT JOSEPH
- Par virement bancaire : IBAN : FR41 3000 2028 6100 0007 2875 A27
BIC : CRLYFRPP
- En espèces : il vous sera délivré un reçu que vous conserverez toute l'année.

Toute famille non à jour dans les paiements ne sera pas réinscrite.

Le secretariat/comptabilité est ouvert aux familles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20 à 10h00. Vous pouvez également déposer dans la boîte aux lettres de l'école O.G.E.C. vos règlements ou tout autre document.